



Lettre de Missions

Encadrant Ecole de Rugby

Les encadrants d'équipe au nombre de 1 ou 2 par catégorie (licenciés FFR avec une licence DAT) exercent leurs missions (voir ci-dessous) avec l'appui du coordinateur administratif.

Missions :

Préparation de la saison :

L'encadrant Ecole de Rugby collecte et vérifie les dossiers d'inscription. Il les remet au coordinateur administratif.

Pendant les entraînements :

Un encadrant est présent au bord du terrain. Il assiste les éducateurs si un jeune se blesse au cours de l'entraînement. Il l'accompagne aux vestiaires ou prévient notamment si nécessaire les secours, les parents du jeune. Il communique aux pompiers et aux urgences les renseignements administratifs et médicaux et remet une déclaration d'accident (si accident grave). Il accompagne le jeune à l'hôpital dans l'attente de l'arrivée de ses parents.

Après les entraînements :

Il distribue les gouters et/ou aide à l'habillage des plus petits

Pendant les Tournois :

- Il est responsable des maillots
- Il est responsable des cartes de qualification
- Il est responsable de la pharmacie
- Il est responsable de la rédaction de la feuille de présence (qu'il apporte à la table de marque)

Si un joueur est blessé gravement et évacué par les secours :

- Il communique aux pompiers les renseignements administratifs et médicaux et remet une déclaration d'accident
- Il accompagne par tous moyen à sa disposition le jeune à l'hôpital. Il est obligatoirement muni du document suivant : Autorisation de soins et feuille d'accident. Il prévient les parents et le coordinateur administratif

Après le tournoi :

- Il aide au réhabillage (et à l'habillage des plus petits)
- Il distribue les gouters
- Il récupère et vérifie les maillots (nombre et état), les licences et la pharmacie. Il les dépose au siège lors du retour du bus
- Il participe sous la responsabilité des éducateurs à la « surveillance » des jeunes en dehors du terrain (ex :bus)